

# EXTRAIT du REGISTRE des

## DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25.03.04 Convocation du 18.03.2004

Compte rendu affiché le 29 mars 2004

Président : M. LAFFLY

Secrétaire élue : Danielle BROSSARD

Réf. : RP/LDA

**Objet : Subvention aux Associations  
Locales**

Nombre de conseillers	
en exercice :	29
présents	23
votants	26

**Présents :** M. LAFFLY, Mme GUERIN, MM. FAURE, CHATUT, Mme BOUHEY, MM. AUROY, RODRIGUEZ, OLLIVIER, Maires-Adjointes,

M. MEYER, Mmes VEYRIER, BROSSARD, GLATARD, MARMONIER, M. GONDELAUD, Mme ZUILI, MM. GOSSET, CHRETIN, Mmes PERRIN, DESVIGNES, MM. FORGET, MACHURAT, Mlle MILLET, MM. BOUREZG.

**Absents représentés :** M. POINT par M. RODRIGUEZ - Mme BERRA par Mme GUERIN - Mme WYMANN par Mme BOUHEY.

**Absent excusé :** MM. FERNANDES, BELLOT, Mme LABASOR.

Monsieur l'Adjoint délégué donne connaissance à l'assemblée des propositions chiffrées par la Commission des Finances relatives au montant des subventions à attribuer aux associations de la Ville dans le cadre du Budget Primitif 2004. Il rappelle que les subventions sont attribuées aux associations qui en font la demande et qui justifient de l'utilisation des fonds votés par le Conseil Municipal.

Il indique, lors de la présentation fonction par fonction (sports, culture, social, autres) que sont privilégiées les demandes de subventions émanant d'associations qui ont le souci de former les jeunes. Association par association, Monsieur l'Adjoint délégué donne lecture des propositions.

Il explique enfin que les subventions les plus importantes accordées à certaines associations de la commune, sont proposées après examen et discussion avec leurs responsables.

### LE CONSEIL MUNICIPAL

- Oui l'exposé de Monsieur le Maire-Adjoint délégué, et après en avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Budget Primitif 2004,
- Vu la Commission municipale des Finances du 18.03.2004
- Vu le débat d'orientation budgétaire du 26.02.2004,
- Décide de l'attribution des subventions aux associations de Neuville-sur-Saône, conformément à la liste ci-après :

<b>ARTICLE</b>	<b>ASSOCIATIONS</b>	<b>MONTANT</b>
<b>6574</b>	<b><i>SUBVENTIONS de FONCTIONNEMENT aux ASSOCIATIONS &amp; AUTRES ORGANISMES DROIT PRIVE</i></b>	
	COPARLY	859
	COMITE PERSONNEL COMMUNAL	2 000
	A.D.A.P.E.I du RHONE	750
	A.D.I.A.F	200
	CONFEDERATION SYNDICALE des FAMILLES	500
	SCOUTS de FRANCE - Gpe VAL de SAÔNE	700
	CRCL CENTRE Léon BERARD	150
	LIGUE CONTRE LE CANCER	300
	SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS	800
	ASSOCIATION DE LA SOURCE	1 000
	COMITE DE JUMELAGE	18 000
	OCCE COOP Ec. Jacques PREVERT (sortie Villars)	600
	OCCE COOP Ec. Benoît BONY (classe découverte)	1 800
	OCCE COOP Ec. CENTRE (classe découverte)	2 000
	A.R.E.P.	123 500
	HARMONIE - ORCHESTRE	4 000
	HARMONIE - ECOLE de MUSIQUE	21 000
	THEÂTRE des BORDS de SAÔNE	800
	OFFICE CULTURE & COMMUNICATION	76 572
	OFFICE des SPORTS	2 500
	A.S.N GYMNASTIQUE	10 500
	VAL DE SAONE ATHLETISME	450
	C.S.N	30 000
	TIR A L'ARC	350
	NEUVILLE BASKET ASSOCIATION	6 000
	BMX NEUVILLE	4 200
	ASS.SP.SCOL.JEAN RENOIR	350
	GRP.SP.SCOL. BELLEGARDIEN	350
	KUNG-FU - SHAOLIN PAI	1 000
	COMITE DE GESTION DE L'ETANG	6 000
	GYM VOLONTAIRE	2 200
	ECOLE de PECHE et NATURE	450
	JUDO CLUB des GONES	3 800
	TENNIS CLUB	1 000
	ASS. SPORTIVE et CULTURELLE ECHO	450
	Participation au GRAND PRIX CYCLISTE de NEUVILLE (Bénéficiaire à déterminer)	2 700
	Participation pour organisation RAID MULTI SPORTS (Bénéficiaire à déterminer)	8 000
	M.J.C	107 200
	FONJEP	53 741
	LES M.J.C. RHÔNE-ALPES	3 864
	A.S.I	15 762
	BIBLIOTHEQUE SOU des ECOLES	400
	ASSOCIATION SAONE et MT D'OR	11 937
	CARREFOUR DE L'AMITIE (animation hôpital)	500
	FOYER d'ACCUEIL 3°AGE	500
	MISSION LOCALE	6 887

	<b><u>dans le cadre de la Politique de la Ville :</u></b>	
	ADN SERVICE (Chantier Insertion)	10 670
	CONFEDERATION SYNDICALE des FAMILLES	1 205
	OFFICE de la CULTURE et COMMUNICATION	3 500
	MAISON des JEUNES et de la CULTURE	6 200
	LAVI (Aide aux Victimes)	2 000
	MISSION LOCALE (Sce. Proximité)	4 000
	<b><u>dans le cadre du C.E.L. :</u></b>	
	OFFICE de la CULTURE et COMMUNICATION	14 181
	CONFEDERATION SYNDICALE des FAMILLES	720
	TENNIS CLUB	2 188
	THEATRE des BORDS de SAÔNE	6 683
	MAISON des JEUNES et de la CULTURE	4 395
	C.S.N.	1 675
	A.S.N. GYM	7 791
	CLUB DE PETANQUE	1 384
	<b><u>dans le cadre du C.T.L.</u></b>	
	OFFICE de la CULTURE et COMMUNICATION	9 200
	M.J.C.	11 250
	A.S.N. GYM	2 222
	TENNIS CLUB NEUVILLOIS	3 045
	THEATRE DES BORDS DE SAÔNE	2 565

- Autorise Monsieur le Maire à ordonnancer les subventions aux associations sur ces bases, et indique que ces dépenses figurent au Budget Primitif 2004 à l'article 6574 : subvention fonctionnement aux associations et organismes de droit privé.

Ainsi fait et délibéré à NEUVILLE s/SAONE, le 25 Mars 2004  
Pour copie conforme,  
Le MAIRE ,

LE MAIRE  
Signé P. LAFFLY

Délibération certifiée exécutoire  
compte-tenu - de la transmission en Préfecture le 8 avril 2004  
- de la publication le 9 avril 2004  
- Fait à NEUVILLE-sur-SAONE, le 8 avril 2004